

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-917/SG/FIN accordant une subvention de cent mille francs Djibouti (100.000 FD) à l'Association des étudiants et stagiaires du T.F.A.I..

n° 72-917/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
13 juin 1972

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1972

Date du numéro
25 juin 1972

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention exceptionnelle de cent mille francs Djibouti (100.000 FD) est accordée à l'Association des étudiants et stagiaires du Territoire à titre de participation du Territoire à ses frais de fonctionnement.